



Déclaration commune des représentants CGT-FO-FSU au Comité Technique Spécial du Rectorat de Dijon.

Suite à la réunion qui s'est tenue en présence des délégations syndicales représentatives des personnels en CTA, CTS et CAPA et des membres représentants de l'Administration des 2 académies de Dijon et Besançon, pièce de théâtre ou rien de très concret ne s'est dit quant au devenir des services et des personnels, cette réunion ayant surtout pour but de **désamorcer une crise annoncée**,

les représentants CGT, FO, FSU du rectorat demande à ce que ces questions qui préoccupent les agents soient abordées lors du CTS du 3 Juin et que des réponses concrètes nous soient données.

Bien entendu, les Recteurs donnent légitimité à la loi de décentralisation qui exprime « **LES VŒUX DE LA NATION PAR LE VOTE DE L'ASSEMBLEE NATIONALE** », et impose aux recteurs l'établissement de scénarios pour les futures structures en « **FAISANT L'INVENTAIRE DES DIFFERENCES ENTRE LES STRUCTURES EXISTANTES** », la décision finale (*de jouer du sabre*) étant prise de façon « **CENTRALISEE** » par le ministre de l'Education Nationale.

Ne se lavent-ils pas les mains de toute responsabilité par ce biais comme le fit Ponce Pilate (*Christement célèbre*). Hélas la **NATION France** est une étoile qui a perdu beaucoup de sa Lumière dans les ténébreuses institutions internationales dans laquelle elle s'est noyée, et les représentants du Peuple ne représentent à présent que des intérêts particuliers, multinationales, financiers..... Quand on sait que 80% des lois votées à l'assemblée le sont en application de directives européennes et que même l'Europe obéit à un diktat venu ... d'ailleurs ... (*personne n'est responsable, et personne n'est coupable*), le sort qui nous est promis, en particulier pour les contractuels qui assurent un fonctionnement à peu près convenable à nos structures, ne peut que nous inquiéter et nous ne savons même pas à qui profite le crime. En tout cas, et quoi que puissent dire les Recteurs, cela n'ira certainement pas vers plus de proximité envers les citoyens (élèves, étudiants, parents d'élèves...).

Donc les syndicats ont été reçus, finalement pour 1H30 de palabres et s'entendre dire :

1. « Tous cela se fera dans la **transparence**, nous vous le promettons. »
2. « Nous vous promettons le **dialogue social**. »
3. « Nous nous engageons à **ne pas favoriser la mobilité forcée**. »
4. « Il n'est pas question **pour l'instant** de **vider de son contenu l'une ou l'autre des structures rectorales** ».

Le calendrier annoncé dit que tout doit être réglé fin juin, pour des décisions ministérielles début juillet.

Et il ne nous serait rien dit ?

Pourquoi cette « précipitation » ?

Et pourquoi ces décisions pendant la période de vacances ?

Tout serait mis en application au **1er janvier 2016**.



Le courrier des recteurs parvenu ce lundi 1^{er} juin ne change pas grand-chose à la donne, **les jeux sont faits et les personnels sont écartés de toute visibilité sur ce qui les attend**. Il inclut cependant une menace réelle : « **Le projet sera construit pour éviter toute possibilité de mobilité géographique imposée et intégrera, si nécessaire, un volet Formation.** »

IL s'agit d'un discours déjà entendu lors du déménagement du Rectorat en ce qui concerne le reclassement des personnels de la **défunte** DIL.

Aussi, si nous devons mourir, Messieurs, puisque nous n'avons que notre force de travail à offrir et que les emplois se font de plus en plus rares, et comme il apparaît que nos représentants politiques ont déserté le camp du bien commun, autorisez-nous au moins à être informé de notre devenir proche afin que nous puissions organiser notre avenir.